



BOURSE

JACQUES ÉTIENNE DES MARCHAIS



DATE LIMITE SOUMISSION DES DEMANDES

1^{er} novembre 2021

DATE D'ANNONCE DES RÉSULTATS

Début décembre 2021

Coordonnées téléphoniques de la
Direction du CPASS

Téléphone : 514 343-6790

Télécopieur : 514 343-6913

Courriel : info-cpass@umontreal.ca

L'objectif de l'attribution de cette bourse est de contribuer à créer les conditions optimales pour favoriser l'excellence en pédagogie/éducation médicale à l'Université de Montréal au bénéfice d'une meilleure médecine au Québec.

MONTANT : 50 000 \$

Un candidat ne peut se prévaloir qu'une seule fois de la bourse soit pour une année de formation.

CRITÈRES ÉLIGIBILITÉ

- Être médecin diplômé (MD) et soit médecin résident, soit étudiant aux études supérieures ou post-doctorales, soit médecin de famille ou spécialiste;
- Avoir un engagement de poste officiel ou lettre d'intention de recrutement au sein de l'Université de Montréal au retour de la formation;
- S'engager à revenir à l'Université de Montréal au terme de sa formation pour un minimum de trois ans, sans quoi le candidat devra rembourser le montant de la bourse attribuée;
- Œuvrer à l'Université de Montréal (ou dans un centre hospitalier affilié) ou être actif dans d'autres universités du Canada collaborant avec l'Université de Montréal par des projets éducatifs et des collaborations inter-universitaires de transfert de connaissances au profit de la pédagogie /éducation médicale;
- S'engager dans une formation complémentaire (formation professionnelle ou de recherche) en pédagogie médicale à l'extérieur du Québec;
- La formation devra être d'une durée équivalente d'au moins une année académique pour être éligible.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

- Qualité du Curriculum Vitae;
- Qualité du projet éducatif prévu : pertinence, originalité et transférabilité des apprentissages;
- Le projet éducatif du candidat doit démontrer des retombées larges pour la pédagogie/éducation en sciences de la santé au sein de l'Université de Montréal.

SOUMISSION DES DEMANDES

Les demandes doivent inclure :

- une copie du CV (maximum 4 pages);
- une lettre de motivation (maximum 2 pages) du candidat dans laquelle on retrouve une description de la formation prévue ainsi que les retombées ou l'implication prévue à son retour au sein du département et de l'Université de Montréal;
- une lettre du Directeur du département d'accueil au retour de la formation décrivant son soutien à la formation, l'arrimage du projet pédagogique avec les besoins du département et/ou de l'université ainsi que les retombées prévues au sein du département et de l'Université de Montréal;
- Les soumissions doivent être acheminées sous format électronique (aucun document papier ne sera accepté) à info-cpass@umontreal.ca

Faculté de médecine

Université 
de Montréal et du monde.